



FÉDÉRATION FRANCAISE D'ESCRIME

LIGUE RÉGIONALE D'ESCRIME :

PROCÉDURE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXERCER EN AUTONOMIE

Conformément à son Règlement Intérieur (Art 3 Affiliation – paragraphe 3.3.3 et suivants), la Fédération Française d'Escrime remet en place les autorisations d'exercer à partir de la saison 2023/2024.

Cette autorisation concerne uniquement les diplômés fédéraux « éducateur » de niveau 2, souhaitant intervenir en autonomie en club.

<u>DIPLOMES FEDERAUX</u>: (Escrime Sportive, Artistique, Sabre Laser)

- 1) L'Éducateur fédéral de niveau 2 intervient obligatoirement sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant (diplômes RNCP) de la structure.
- 2) Le diplôme d'éducateur fédéral de niveau 2 validé offre la possibilité d'être en autonomie face au groupe sous réserve :
 - D'être majeur (18 ans)
 - De posséder le PSC1 ou son équivalent (prévention et secours civique de niveau 1)

Le titulaire du diplôme d'éducateur de niveau 2 ne peut en aucun cas intervenir contre rémunération, conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport.

Autre point :

- Les Ligues Régionales et les CTS sur les territoires sont les premiers interlocuteurs pour les clubs.
 La DTN traitera ensuite les cas particuliers sur sollicitation des premiers interlocuteurs.
- L'enseignant RNCP responsable pédagogiquement d'un diplômé fédéral intervenant en autonomie consentie dans une structure peut être licencié dans un autre club d'escrime de proximité.





PROCÉDURE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXERCER EN AUTONOMIE

Nom :	Prénom(s) :		
Date de naissance :			
Lieu de naissance :			
Adresse personnelle :			
Courriel :			
Téléphone :			
N° de licence FFE :			
Club(s) d'intervention :			
Responsable pédagogique :	Diplômes :		
Identification des créneaux d'intervention en autonomie et volume horaire :			
☐ Escrime sportive	☐ Escrime artistique	□ Sabr	e Laser
☐ Photocopie du diplôme PSC1 à envoyer avec le formulaire.			
Fait à	le		
Président de l'association	Responsable pé	dagogique	L'éducateur
Partie réservée à la Ligue Régio	onale		
Dossier reçu le :		□ complet	☐ incomplet
Dossier retourné le :			
Autorisation d'enseigner :	□ ACCORDEE	□ REFUSEE	
Signature du Président de la Ligue	régionale :	Signature du CTS ou	u représentant :